

Gérer la discipline

Nécessité de fixer un cadre, des lois, des règles, de l'ordre au sein de la classe pour garantir la sécurité physique, intellectuelle, physiologique et psychologique de chacun.

L'autorité n'est pas l'autoritarisme.

L'autorité ne s'achète pas : il est souhaitable de ne pas faire fonctionner la classe à l'affectivité.

Développer le RESPECT et la CONFIANCE pour soi-même et envers les autres

Les causes de l'indiscipline :

Absence de repères au sein de la classe :

- Référent mal identifié : succession de maîtres, postes composites, ...
- Non appropriation des règles de vie : règles imposées, absence de sanctions, ...

Posture du maître mal définie :

- Trop autoritaire
- Trop laxiste
- « Rôle » décalé par rapport à la personnalité : on joue à la maîtresse !

Milieu social

Milieu familial



Pour améliorer le climat de la classe :

Donner des repères, des limites :

Exiger le respect de certaines règles minimales :

- Quand le maître parle, on l'écoute
- On se range pour entrer et sortir de la classe
- On ne se lève pas sans raison
- On est poli envers le maître et les autres enfants
- On travaille !

Ecrire les règles de vie : à l'occasion d'un moment de débat

Déterminer des sanctions



Adopter une posture claire :

On enseigne selon sa personnalité : il n'y a pas de modèle en la matière.

Se rendre disponible : Dialoguer individuellement avec les enfants qui posent problème : créer des liens de confiance.

Bien préparer sa classe :

- Bien organiser sa journée : alterner les phases statiques et les phases dynamiques, bien rythmer la journée.
- Afficher l'emploi du temps
- Prévoir des séances courtes
- Donner du sens à l'école : Motiver les enfants par des projets, de manipulations.
- Bien cibler le niveau d'exigence

Les outils de médiations :

Le contrat éducatif : élaboré avec les enfants, il met en jeu l'enfant, les parents, l'équipe éducative et pas seulement l'enseignant de la classe. Il doit être respecté et suffisamment explicite.

Des dispositifs de régulation du comportement (à utiliser sous conditions) :

- Le permis à point : on enlève des points en fonction de la gravité de la transgression (à négocier avec les enfants) : on peut perdre certains droits.
- Les ceintures : on gagne des couleurs de ceinture pour obtenir de nouveaux droits.

Les moments de débat sur la vie de la classe : ils permettent de faire le point sur les problèmes rencontrés, sur ce qui se passe bien également.

Ce sont des temps privilégiés pour désamorcer un conflit.

Les relations avec les familles

Place des familles à l'école

- Loi d'orientation sur l'éducation de 1989 : Les parents sont membres de la communauté éducative.
- Loi d'orientation et de programmation de la refondation de l'Ecole de 2013 : partenaires essentiels de l'Ecole

Développer la coéducation

Accueillir :

- Dans l'école
- Dans la classe



Informer :

- La réunion de rentrée :
 - 2 à 3 semaines après la rentrée
 - Invitation via le cahier de liaison : indiquer ordre du jour, lieu et durée (1h30)
- Le suivi de scolarité
- Les rencontres, reunions, entretiens

Dialoguer :

- Quand une difficulté se présente (ne pas attendre)
- En cas d'accident
- Rôle du directeur
- Rôle de l'équipe